Papiers et emballages TOUS AU TRI !

Dossier de presse
Novembre 2026

DANS LA POUBELLE JAUNE

PAS DE SACS OPAQUES ET D'EMBALLAGES EMBOITÉS



VALTOM Valorisons notre avenir · AMBERT LIVRADOIS FOREZ + clermont auvergne métropole · SBA Collecte des déchets · SICTOM des Combrailles · SICTOM des Couzes · SICTOM Issoire/Brioude · SMCTOM Haute-Dordogne · SYDEMTOM · Thiers Dore et Montagne L'interco

VALTOM
Valorisons notre avenir

Le VALTOM est un syndicat mixte qui gère la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour les habitants du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire.

www.valtom63.fr

Tout commence au petit matin sur une commune du territoire du VALTOM.
Une équipe composée de deux rippeurs et d'un chauffeur effectue une tournée de collecte sélective.
La collecte sélective c'est notre poubelle jaune.
Dans cette poubelle, la consigne est très simple, on y dépose uniquement, les emballages et les papiers, séparés et en vrac !

Quelques minutes plus tard, le verdict tombe : au milieu des emballages et des papiers se cachent malheureusement beaucoup d'intrus...



DES ERREURS DE TRI QUI AUGMENTENT...

Depuis 2021, les seules questions que doivent se poser les 700 000 habitants du Puy-de-Dôme et du Nord de la Haute-Loire (ainsi que tous les Français) devant leur poubelle jaune sont : « Est-ce que mon déchet est un emballage ? Est-ce que c'est un papier ? ». Si pour l'une de ces deux questions, la réponse est oui, alors le déchet peut être mis dans la poubelle jaune, séparé et en vrac. Une consigne simple qui n'empêche malheureusement pas de constater une augmentation **des erreurs de tri, c'est-à-dire des déchets déposés dans la poubelle jaune alors qu'ils n'ont rien à y faire.**



Un constat partagé sur l'ensemble du territoire du VALTOM, comme l'explique **Laurent Brunmurol, Président du syndicat**

*« Nous assistons à une hausse significative des erreurs de tri dans la poubelle jaune ces dernières années. Elles sont passées de 22% en 2021, à près de **36% en 2025**, soit plus de 15 000 tonnes chaque année. Cela signifie que **l'équivalent d'un camion sur 3 arrivant en centre de tri sera refusé** ! »*



« Aujourd'hui, les erreurs de tri représentent l'équivalent d'1 camion sur 3 arrivant en centre de tri »

PAS DE SACS OPAQUES ET D'EMBALLAGES EMBOITÉS DANS LA POUBELLE JAUNE !

Parmi les refus récurrents, **l'erreur de tri n°1 concerne les sacs opaques ! Ils constituent plus du tiers des déchets rejetés en centre de tri**.

Pour mieux comprendre le problème posé par ces erreurs, il faut reprendre le parcours de notre poubelle jaune une fois que nous l'avons déposée devant notre porte ou en bac collectif.

Collecté par une des neufs collectivités en charge de la collecte des déchets du territoire (en fonction de son lieu de résidence), le contenu du bac est acheminé vers le centre de tri de Clermont-Ferrand, qui trie chaque année les 43 000 tonnes d'emballages et de papiers produits sur les 544 communes du territoire du VALTOM.

Une fois arrivé au centre de tri, le contenu du camion de collecte passe dans un trommel muni de trous de différents diamètres, séparant les déchets selon leur taille. Les sacs opaques, bien plus épais que les sacs transparents, ne peuvent pas être ouverts et sont donc envoyés pleins sur les tapis de tri automatisés. Là, des machines prennent le relais (trieurs optiques ou magnétiques, machines à courant de Foucault). **Ne pouvant pas identifier les déchets contenus dans le sac, le process envoie le sac entier en erreur de tri**.



Comme nous l'explique **Olivier Mezzalira, Directeur du VALTOM**

« Cette situation est d'autant plus aberrante qu'on estime que près de la moitié des sacs opaques contient bien des emballages et des papiers. Cela signifie malheureusement qu'on peut être un champion du tri au quotidien, si avant de déposer ses emballages et ses papiers dans son bac jaune on les emboite les uns dans les autres pour gagner de la place ou qu'on les dépose dans un sac opaque, tout est annulé, ce qui est vraiment dommage ! »

avant d'ajouter :

« il ne faut bien sûr pas non plus jeter son sac noir d'ordures ménagères dans le bac jaune. Cela peut sembler évident, toutefois il est nécessaire de le rappeler car une grande part des refus de tri est composée de sacs noirs remplis d'ordures ménagères. »

Même problème pour les emballages emboités : le fameux pot de yaourt dans le carton de céréales, lui-même dans le sac de croquettes... **Souvent multimatériaux, ils sont eux aussi éliminés d'office du tapis de tri car non-reconnus par les trieurs optiques**.





...ET QUI COÛTENT TRÈS CHER !

Les erreurs de tri ont de nombreux impacts selon leur nature. Elles peuvent **avoir des conséquences matérielles** sur les équipements (déchirure des tapis de tri, blocage des machines avec des encombrants, risques d'explosions ou d'incendies avec les batteries et bouteilles de gaz...). Elles peuvent aussi **mettre en danger la santé et la sécurité des rippeurs ou des agents de tri** (risques de contamination, de coupures avec les seringues ou le verre, risques de brûlures avec des produits chimiques...).

Dans le cas des sacs opaques et des emballages emboités, l'impact est surtout financier explique **Laurent Brunmurol** :

« *Ces déchets coûtent chaque année très cher à la collectivité car une fois captés sur la chaîne de tri et identifiés comme des erreurs, ils devront être réacheminés vers le pôle Vernéa pour y être incinérés et valorisés énergétiquement. Le coût de transport et de traitement de chaque tonne d'erreurs de tri est donc doublé.* ***En 2025, les erreurs de tri ont coûté 5M€.*** »

Une charge lourde et inutile réglée par les collectivités et donc indirectement par les habitants. Alors que bien orienté, chaque déchet peut être valorisé et permettre de limiter notre impact sur les ressources naturelles et l'environnement (recyclage pour les emballages et les papiers, production d'énergie pour les déchets ménagers...) Un constat qui n'est pas une fatalité, poursuit-il :

« *puisqu'on estime qu'**une baisse d'1% d'erreur de tri engendre une économie de 140 000 €**, ce constat motive à trouver des solutions, tant au niveau des usagers que des collectivités.* »

Des solutions qui passent notamment par la sensibilisation des habitants comme le précise **Olivier Mezzalira** :

« *Le message de notre campagne porte aujourd'hui sur ces deux erreurs, le sac opaque et les emballages emboités, d'abord parce qu'elles représentent plus de 50% des erreurs de tri au total mais également car elles concernent des habitants qui veulent « bien trier » mais, qui par le geste final réalisé, génèrent des erreurs. Nous ne sommes pas dans de l'incivilité comme lorsque nous retrouvons des déchets sanitaires ou des batteries qui mettent en danger les équipes et le matériel, mais sur des petites erreurs du quotidien qui peuvent facilement être corrigées lorsqu'on les connait et permettre de réduire très rapidement la part d'erreurs de tri dans notre poubelle jaune.* »









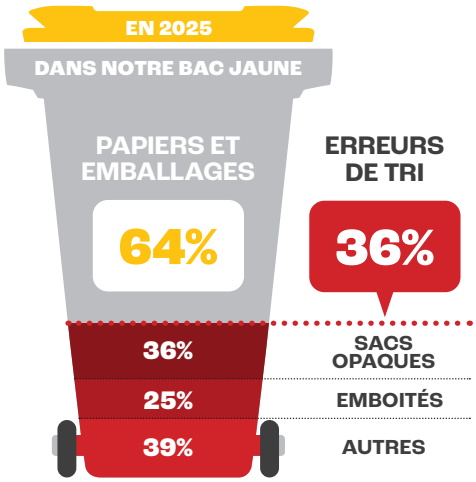
Plus d'infos !

UN TRAVAIL GLOBAL MENÉ PAR LA COLLECTIVITÉ



Mais réduire les erreurs de tri ne repose pas uniquement sur l'usager, comme le rappelle **Flore Letournelle**,
Cheffe de projet environnement au VALTOM

> ***Depuis 2024, nous menons avec nos neuf collectivités adhérentes une réflexion globale pour améliorer la qualité du tri.***
> *La première étape a été de partager le même diagnostic, d'identifier les différents types d'erreurs que nous rencontrions et de définir pour chaque type les actions possibles pour les réduire. Nous avons ensuite voté pour hiérarchiser les actions à développer en priorité : parmi elles, il y a la communication et la sensibilisation bien sûr mais qui doivent être accompagnées de mesures concrètes sur le terrain (travail des ambassadeurs du tri pour vérifier les bacs et aller à la rencontre des habitants, camions de collecte équipés de caméra de contrôle, renforcement de l'entretien des points d'apport pour inciter au geste de tri, envoi de courriers en cas d'erreurs...)*
> ***Ce travail de fond, ainsi que celui mené avec CITEO et le prestataire pour optimiser le protocole de caractérisations, a déjà permis de faire redescendre le pourcentage d'erreurs de tri de 3% en quelques mois. Une première victoire !***



LES CARACTÉRISATIONS, ÉLÉMENT CLÉ DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU TRI !

Connaître la composition de la poubelle jaune pour améliorer sa qualité, c'est tout l'enjeu des caractérisations réalisées régulièrement par les équipes du centre de tri et du VALTOM.



Rencontre avec **Estelle Jardin**,
Agente de caractérisation

En quoi consiste une caractérisation de la poubelle jaune ?

Nous prélevons régulièrement des échantillons de 660 litres dans des camions de collecte sélective arrivant au centre de tri (poubelles jaunes des emballages et papiers) et provenant de différents secteurs du territoire.



L'échantillon est déversé sur une table de tri et nous classons son contenu en 26 catégories. A l'issue de la caractérisation, chaque catégorie est pesée, ce qui permet d'obtenir une sorte de photographie type de la poubelle jaune.

A quelle fréquence sont réalisées les caractérisations en centre de tri ?

Cette année, nous avons réalisé entre deux et trois caractérisations mensuelles par collectivité (correspondant à différents secteurs de collecte) soit au total plus d'une vingtaine de caractérisations par mois.

Qui y assiste ?

Nous sommes une équipe de trois personnes (deux personnes du centre de tri et une personne du VALTOM) mais les agents et élus des collectivités sont régulièrement invités à assister aux caractérisations concernant leur territoire.
Ce qui permet d'avoir une vision de ce qui est collecté sur leur secteur et d'adapter les actions de sensibilisation et de prévention.



Quelles sont les erreurs que vous constatez le plus ?

Lors des caractérisations, les erreurs de tri sont classées en 11 catégories (sacs opaques, encombrants, textile, verre, emballages emboités...) Les sacs noirs remplis d'ordures ménagères ou de collecte sélective et les emboités représentent plus de la moitié des erreurs identifiées.

On retrouve aussi beaucoup d'emballages non vidés voire encore pleins, avec des aliments non consommés à l'intérieur.

J'ai aussi remarqué une saisonnalité sur les déchets qu'on voit arriver. Par exemple, à la fin de l'année scolaire, il y a beaucoup de classeurs. En octobre, des filets à foins et des carcasses d'animaux... En hiver des luges, des skis, des bottes... Durant les fêtes, beaucoup d'imbriqués composés d'emballages cartons, de papier cadeau mais aussi des branches de sapins ou des décorations.

Et tout au long de l'année des jouets cassés, des couches (qui rendent les caractérisations réalisées pendant l'été assez compliquées d'ailleurs !) du pain entamé, des pommes de terre dans leurs filets...



RETROUVEZ LE MÉMOTRI

LES PAPIERS ET CARTONS

Journaux, publicités, magazines, livres, catalogues, cahiers, enveloppes, sacs...



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Pots, boîtes, barquettes...



Sacs et films plastiques...



Flacons, bidons, bouteilles, tubes



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON

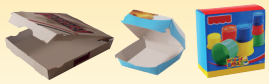
Briques...



Cartonnettes...



Boîtes...



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Bouchons, capsules, couvercles, blisters médicaments...



Boîtes, conserves, aérosols, canettes, tubes...



PETIT RAPPEL

La poubelle jaune ne doit contenir que les emballages* et les papiers, séparés et en vrac !

*Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Téléchargez-le !



Le VALTOM est un syndicat mixte qui gère la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour les habitants du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire.

www.valtom63.fr

VALTOM
Valorisons notre avenir

CONTACT PRESSE



FANETTE ROBERT
CHARGÉE DE COMMUNICATION

04 73 44 24 24
frobert@valtom63.fr